



LES COINS NATURE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

CYCLE DE CO-FORMATIONS

PREMIERE SESSION : Lundi 3 Juillet 2017 – Sud Ardèche

« Des Coins Nature en milieu rural »

COMPTE RENDU

MATINEE : les CN dans le monde associatif

JARDIN & COINS NATURE DE L'ASSOCIATION V.I.E. : HANDICAP et ENFANCE

Créée le 9 mai 2009, issu d'une dynamique en lien avec Terre & Humanisme, l'**Association " Vivre les Initiatives Ensemble " (V.I.E)** a pour but de promouvoir le respect de l'humain, celui de son environnement, le respect des différences et de la biodiversité.

L'association occupe un **terrain d'environ 1000m²** comprenant **une serre de 80m²**. Ce terrain est **mis à disposition à titre gratuit par l'association Béthanie** (le partenaire principal de VIE, par le biais d'une convention trisannuelle et maintenant cinq-annuelle.).



Le jardin de VIE est **adapté aux personnes à mobilité réduite grâce à 15 bacs de culture surélevés** reliés par des passerelles de circulation pour les personnes en fauteuil roulant. C'est le coin nature de ces personnes à mobilité réduite. Il est également pédagogique et démonstratif des techniques de jardinage naturel grâce à un ensemble d'aménagements spécifiques pour préserver la biodiversité (mare, hôtel à insectes, système de récupération d'eau de pluie, buttes de culture, plantes mellifères, toilette sèche...). C'est le seul jardin adapté de cette ampleur, ouvert à une mixité de public, sur tout le département de l'Ardèche.

Matériel : L'association récupère des palettes, les bénévoles amènent du matériel, les agriculteurs peuvent aussi fournir des bâches, des pots... Un « vide jardin » va être animé par l'association prochainement pour échanger, donner du matériel de jardinage.

Plantes : elles sont principalement issues de Terre & Humanisme et, seulement pour les écoles, certaines plantes sont achetées.



L'association se compose de **3 salarié(e)s** (2 animateurs et 1 coordinateur). Il fonctionne avec des réunions équipe, CA... régulière : 2 fois par semaine.

Les activités de l'association : jardinage thérapeutique, travaille avec foyer EPHAD...

Les bénévoles interviennent les mardi matin quand les personnes handicapées sont là pour entretenir le jardin ensemble car il y a un réel besoin d'entretien. Le jardin est donc géré lors des activités avec les bénévoles (par exemple, au début de la création du jardin, les premiers groupes ont surtout créé et monté

le jardin). Le jardin est donc ouvert au public tous les mardis matin tout au long de l'année. La serre peut être chauffée pour l'hiver, elle sert aussi à l'accueil de personnes âgées, ce qui permet d'adapter les animations en fonction des températures.

L'association développe des jardins/coins nature pour :

- **les personnes handicapés et âgés**
- **les enfants en périscolaire et scolaire : animation de 12 jardins**

L'Association V.I.E. sont des acteurs qui ont un lieu d'ancrage et qui rayonnent autour.

A propos des financements :

- Prestations (activités proposées par l'association par exemple)
- Réponses à des Appels A Projet (AAP) : création des jardins des sens
- Lien avec 8 EPHAD (fondation public et privée)
- Financements participatifs pour un projet spécifique
- Partenariat fort avec Terre et Humanisme : pour changer le plastique de la serre : mis en place d'un chantier collectif...

Question : Comment prendre en compte l'ensemble des risques sanitaires ?

Par exemple, dans le jardin, il y a de nombreux gîtes potentiels pour le moustique tigre : c'est pourquoi il faut penser maintenant à faire les gestes préventifs pour protéger ces endroits (ex : tissus antimouche...). Cependant, les cuves à eau ne restent jamais pleines longtemps, au bout de 3 jours, les cuves sont vides !

APRES MIDI : les CN dans le monde de la collectivité

COIN NATURE A VOGÜE : ECOLE, CENTRE DE LOISIR et CRECHE

Le CN de Vogue est un CN HORS SOL.

Aménagement :

Il s'agissait d'un espace pollué au charbon à la base, d'une friche au bord d'un parking. La terre a été enlevée et un géotextile ainsi que du gravier ont été posés pour pouvoir aménager ce CN. Des bacs hors sol accueillent des plantes et des arbres ont été plantés. Les végétaux choisies dans ce coin nature ont été pensé pour les tout petit avec la crèche : sans allergènes et sans épines.

Emplacement : très stratégique car très proche de la crèche et devant le voie verte

Acteurs : Enjeu au niveau de l'articulation des acteurs : le terrain est prêté par la commune et c'est la communauté de communes qui porte le périscolaire.

Mise ne place du jardin : 1 jour de lancement avec le périscolaire, appui sur la pédagogie de chantier pour lancer un chantier participatif.

« Le but est de faire sortir le jardin de terre, cela stimule le projet car on voit le jardin, visuellement c'est fort, ça donne envie de participer »

Problématique :

- Il y a un besoin d'arbres fruitiers pour ombrager le CN, seulement à cause de la pollution, il n'y a pas ou peu d'arbres : sur 5 arbres plantés, 2 sont morts.
- **Pas d'accès direct à l'eau** (malgré toutes les promesses, pas de solutions concrètes mis en œuvre à ce jour) : « *On ne fera plus jamais de CN sans un accès direct à l'eau !* »
- Volonté de mettre en place un compost : le traitement des déchets ont des territoires différents de celui de la communauté de communes et de la commune, il faut donc articuler employé technique, communauté de communes et commune pour mettre en place le compost...
L'animateur doit faire face à la complexité des fonctions territoriales de chaque acteur

Avantage du CN :

- Pour l'entretien, pas besoin de tondre car l'entretien minimisé au bac hors sol
- Emplacement : réel avantages devant le passage de la voie verte

Posture de l'animateur :

- L'animateur nature qui intervient ponctuellement sur le CN est aussi le coordinateur des animateurs de périscolaires, crèche, des enseignants pour qu'ils utilisent le CN, il est important de leur donner des idées d'activités à faire dans le CN autrement ils n'auraient pas d'idées pour y venir : faire des devoirs, lecture transat'...

COIN NATURE A SALAVAS : ACTIVITES PERISCOLAIRES & SCOLAIRES

Parmi la dizaine de CN mis en place par la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, qui représente 20 communes, nous avons visité le coin nature de Salavas qui accueille les activités périscolaires et scolaires à 15 min à pieds de l'école par un sentier.

Mise en place des CN :

L'association Le Mat a été sollicitée pour mettre en place de l'EE dans les TAP. Cette volonté d'intégrer de l'EE dans les TAP a incité la communauté de



communes à mettre en place des espaces d'EE à proximité : cela a été un des leviers pour la mise en place des nombreux CN sur cette communauté de communes.

Après un repas copieux en auberge espagnole, un travail sur l'argumentaire en faveur des CN a été réalisé suivi d'une heure de chantier collectif de jardinage et bricolage partagé avec des adolescents de la communauté de communes.



Ce chantier collectif a permis de créer du lien entre les membres du GT mais aussi d'enclencher le dialogue avec les jeunes et de comprendre leur intérêt et leur besoins pour ce coin nature. L'ensemble des réflexions ont été reportés sur le tableau en lien avec l'argumentaire.

ARGUMENTAIRE POUR LES COINS NATURE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES

POURQUOI ?

Pour faire connaître, comprendre, expliquer l'intérêt et rendre lisible la dynamique.

POUR QUI ?

- Elus locaux, régionaux,
- Habitants
- Ecoles, accueils de loisirs,
- Associations (intervenantes ou pas),
- Entreprises,
- EPHAD et handicap,
- Jeunes,
- Formations/Ecoles pour expérimenter des projets EEDD : école d'architecture, d'art.

SOUS QUELLE FORME ?

- Papier : flyer et affiche
- Vidéo
- Visites / Portes ouvertes / Evènements
- Logo (pour créer une identité visuelle)
- Dossier
- Site internet (1 page par type d'acteurs)
- Cartographie
- Diaporama

LES ARGUMENTS POUR :

- Etre dans la nature
- Créer du lien homme/nature
- Créer du lien social, des rencontres : aspect convivialité, collectif, bien vivre ensemble
- Le lien affectif et sensitif (termes « coin ») que l'on a au CN
- Enjeu : l'aménagement du territoire : espaces verts...
- Trame Verte et Bleue (TVB) / l'apport de la biodiversité
- Transition énergétique
- Education
- Santé / Bien être
- Développement (mobilité)
- Espace de co-éducation
- Espace de compostage pour les habitants
- Espace de détente

LES ARGUMENTS CONTRE :

- C'est domestiquer la nature
- Sécurité : peur de la nature
- Entretien : manque de temps
- Coûts et moyens
- Contraintes
- Squats
- C'est sale (retour de parents !)
- Pas de terrain / Trop loin
- « Pourquoi faire un CN alors qu'il y a plein de nature autour ? »
- « Il n'y a pas : la wifi, la lumière, le barbecue, le terrain : de boule, de volley..., d'espace troc... »

Il y a un besoin d'images concrètes de CN dans cet argumentaire

Répondre aussi à :

- **Comment les projets de classes se retrouvent dans les CN ?**
- **Quels est l'intérêt de faire appel à cette profession d'éducateurs à l'environnement ?**
Pour la plupart des espaces CN, ce ne sont pas des animateurs nature qui s'en occupent. Ce sont des espaces vulgarisés car ils sont ensuite animés, vécues, utilisés par des animateurs de centre de loisirs, des enseignants... Dans les CN, nous sommes amenés à travailler avec des personnes qui ne sont pas du milieu EEDD et ce sont eux qui continuent à faire vivre le CN, c'est rendre autonome le CN...

« On a "aseptisé" pour vulgariser... Et on leur donne envie d'être avec nous ! »

Dans cet argumentaire, on distingue deux besoins :

1. **Une plaquette type flyers qui explique de manière simple ce qu'est un CN**
2. **Un argumentaire plus poussé, plus stratégique expliquant plus en détails la dynamique CN en AuRA**

LE TERME « COIN NATURE »

Le ministère précédent a appelé ça des CN ; le ministère actuel l'appelle maintenant « des jardins pédagogiques ».

Il est souligné l'importance de garder le terme CN afin de ne pas se renfermer à nouveau dans un terme « jardin » alors que le CN est plus large, il n'est pas restreint par des murs, il n'est pas simplement vivrier mais un lieu de vie... De plus, il s'agit bien d'un terme qui vient du terrain.

Quels critères pour recenser les Coins Nature (un CN, est-ce un jardin plus long qu'une année ?) ?

*« Le CN doit prendre sa place dans la politique locale :
**c'est un outil de développement de la vie locale et du
vivre ensemble.** »*

Il est nécessaire de moins parler des CN avec une entrée « environnement » et « éducation à l'environnement » mais plus avec une entrée « amélioration de la vie locale », « pour le vivre ensemble ».

CONCLUSION & POINTS IMPORTANTS SOULEVES

Les points importants soulevés lors de cette première journée de co-formation CN en Ardèche :

- **SECURITE**
Débat avec l'intervention de la personne de l'ARS : question des exigences des conformités, le coût demandé pour se mettre aux normes (lien avec les toilettes sèches, les bassins d'eau stagnantes à couvrir contre les risques du moustique tigre...).
- **PERENNITE**
La pérennité des coins nature est à voir sous deux angles :
 - du point de vue de l'entretien,
 - du point de vue de l'utilisation.Un jardin cultivé avec des légumes demande plus d'entretien mais à une utilisation plus pédagogique. Un jardin avec des plantes aromatiques demande moins d'entretien, une utilisation plus ou moins fréquent mais tout aussi pédagogique.

« *Quand on ouvre un CN, on essaye de le tenter et on verra...
Est-ce que ça vaut le coup ? Est ce qu'il y a le temps ?* »

- **DIVERSITE D'ACTEURS**

Est-ce qu'il ne faudrait pas commencer un CN à partir de 5 partenaires ?
Il est ressorti l'importance de privilégier un lieu de **coéducation entre temps scolaire et accueil de loisirs**. **L'importance aussi de donner des idées aux enseignants et aux animateurs périscolaire afin qu'ils puissent avoir des idées d'activités pour se rendre au CN** : faire de la peinture dehors, dessiner les plantes, arroser, lire un conte...

- **NOTION DE TIERS LIEU : LIEU DE VIE, LIEU DE PARTAGE**

Jardin pour passer un bon moment, palabre, se cacher = jardin lieu de vie et non jardin ouvrier

« *Le Coin Nature est un lieu vivant avec passage.* »

La question du jeune : « *Pourquoi des CN alors qu'il y a plein de nature autour ?* » interpelle. Elle montre bien que le CN n'est pas seulement un espace de nature individuel mais bien partagé, où il y a un **attachement affectif et social**. Ce n'est pas seulement un lieu à jardiner mais un lieu à façonner, un lieu de partage car peu d'espaces pour faire ce que chacun souhaite...

- **LIEU DE CREATION COLLECTIVE**

Espace de liberté pour créer collectivement.
Penser à l'articulation de l'imagination entre les jeunes et les adultes.

- **CONTEXTE**

Prise en compte de l'historique du lieu, du contexte : en Ardèche, ce sont d'abord des jardins pédagogiques qui ont évolué en coins nature.

- **ENTRETIEN**

Possibilité de faire évoluer avec des plantes qui demandent moins d'entretien (pas forcément des légumes, mais des aromatiques).

- **AMENAGEMENT**

L'aménagement est très abouti dans les coins nature Ardéchois. Ce n'est pas forcément ce qui se fait en Haute Loire : il s'agit juste un support dans lequel ils vont se recueillir, dans lequel ils créent des cabanes. Ce sont des lieux avec pas ou peu d'aménagement. C'est un lieu délimité par des animateurs nature.

Par exemple, un chemin oublié a permis la création du chemin à cabane, école et élèves se sont approprié les cabanes sur ce sentier sur des km.

- **SANTE ENVIRONNEMENT**

Jardin bien être / thérapeutique

- **VISION STRATEGIQUE**

L'installation d'un CN est facilitée lorsqu'il y a une personne relais/référente de l'institution publique impliquée dans le CN.

Il est **important d'appuyer plutôt des collectivités très locales** plutôt que les ministères.

- **IDENTIFICATION DU CN**

Nous avons à rendre lisible et à travailler sur une identité coins nature, un logo, label, site internet...

Pour expliquer les CN à des partenaires, il manque des plaquettes de communication comme la plaquette Sortir sur lesquelles s'appuyer pour que les toutes petites structures puissent distribuer une plaquette CN.

Cette journée montre une vision très diversifiée du CN. En conclusion, il est difficile d'en faire une définition cadrée et précise. Allant du jardin aménagé, cultivé à un espace de nature sauvage, tout dépend de ce qu'on y apporte, entre pédagogie, partenariat, lien social et affectif...

*« Ce n'est pas nous [les éducateurs à l'environnement]
qui créons le CN, ce sont les bénéficiaires ou les
utilisateurs qui les construisent. »*

Les participants ont signalés qu'ils distinguent mieux en fin de journée le CN du jardin. Il s'agit d'une vision plus « nature » du jardin, il est possible de voir des CN dans le jardin ou inversement.

EXPERIMENTATION DU RESEAU ECOLE ET NATURE

Depuis l'été 2016, suite à un financement Nature & Découverte, 10 CN accompagné par 5 structures se sont mis en place en France. Réalisation de fiches très pratico-pratiques à partager, pour faire du lien, pour communiquer, sensibiliser...

Pour plus d'infos, contacter Samuel Moktar du Réseau Ecole et Nature : samuel.moktar@ecole-et-nature.org.